



PRIX DE JOURNEE

Médecine : 865,03 €
Rééducation fonctionnelle (SSR spécialisé) : 911,13 €
Forfait journalier : 20 € par jour

Chambre particulière : 37 € par jour

Attention, la prise en charge de la chambre particulière et du forfait journalier peut être totale, partielle ou limitée. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

Consultations externes : Tarif viscosupplémentation (injection intra articulaire d'acide hyaluronique) : 25,00 €

EHPAD SAINT-HILAIRE à l'EHPAD MADELEINE BRES et en Médecine Limoux		Tarif socle* hébergement au 1er juin 2019	Tarif dépendance au 1er avril 2019	TOTAL par jour	
Plus de 60 ans Chambre simple	GIR 1-2	53.25 €	11.04 €	64.29 €	Possibilité APA** L'Allocation personnalisée d'autonomie aide le résident à payer le tarif dépendance (GIR 1-2 et 3-4)
	GIR 3-4	53.25 €	7.01 €	60.26 €	
	GIR 5-6	53.25 €	2.98 €	56.23 €	
Plus de 60 ans - Chambre double	GIR 1-2	50.25 €	11.04 €	61.29 €	
	GIR 3-4	50.25 €	7.01 €	57.26 €	
	GIR 5-6	50.25 €	2.98 €	53.23 €	
Moins de 60 ans au 1er juin 2019				75.25 €	

PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (hors tarif socle)

Entretien du linge du patient :
Le filet de linge : 5,50 €



Entretien du linge du résident (EHPAD) :
5,50 € par semaine
24,00 € par mois

Prestation de marquage du linge :
(étiquettes thermocollées) : 0,50 € pièce

Groupes GIR :

(1-2) dépendance totale ;
 (3-4) dépendance partielle ;
 (5-6) faible dépendance.

Ticket repas accompagnant ou
Ticket couchette + petit déjeuner :
 (pour les chambres particulières uniquement)
8,30 €

(Tickets en vente à l'accueil de 9h00 à 17h00
 Du lundi au vendredi)



Caution écran multimédia (téléphone/télévision) :
Téléphone : 15,15 € / Télévision : 20,20 €
Téléphone + télévision : 35,35 €

Achat d'unités : 1,50 € minimum
 (sans remboursement des unités non utilisées)

Frais de fonctionnement télévision : 3,54 € par jour
Tarif WI FI : 0,60 € par jour

Paiement par chèque



* Tarif socle hébergement : annexe 2-3-1 du Code de l'action sociale et des familles.

** Pour tout renseignement concernant l'APA dont vous pourriez bénéficier sous condition de ressources, merci de vous adresser au service social de votre Mairie ou à l'Espace séniors du Département (Moyenne et Haute vallée de l'Aude 04 68 69 79 60).

Article L612-1 du Code de la consommation

« Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation. [...] »